

LES ÉLECTIONS TERRITORIALES DE 2017 EN CORSE : UN TRIOMPHE ET DE LOURDES INCERTITUDES

[André Fazi](#)

ARPoS | « Pôle Sud »

2018/1 n° 48 | pages 149 à 161

ISSN 1262-1676

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-pole-sud-2018-1-page-149.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ARPoS.

© ARPoS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LES ÉLECTIONS TERRITORIALES DE 2017 EN CORSE : UN TRIOMPHE ET DE LOURDES INCERTITUDES

André Fazi

Université de Corse / UMR 6240 LISA

fazi@univ-corse.fr

Si la crise politique en Catalogne a occupé une large part de l'actualité internationale durant l'automne 2017, c'est bien parce qu'elle présente un caractère unique. Dans les démocraties occidentales contemporaines, on ne recense aucune autre tentative de conduire un processus de sécession unilatérale, opéré à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination interdit par le Tribunal constitutionnel, ainsi que par l'adoption d'une déclaration d'indépendance par le Parlement régional, et sévèrement réprimée par la police et la justice nationales. En revanche, le développement des régionalismes – et nationalismes infraétatiques – en Europe est un phénomène général qui occupe une place notable dans la littérature scientifique (Alonso, 2012 ; Jolly, 2015 ; Mazzoleni, Mueller, 2016), et si la Corse est aujourd'hui sous-représentée dans cette littérature, les récents résultats électoraux pourraient susciter un intérêt accru parmi les chercheurs.

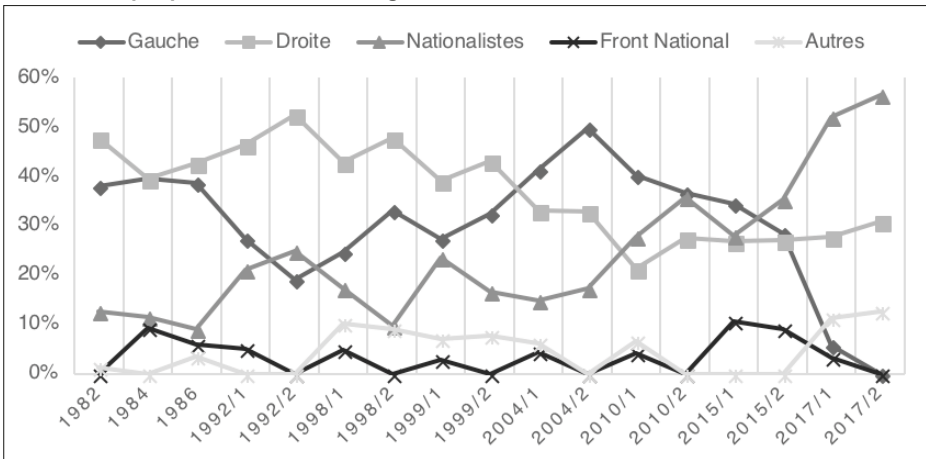
Lors de ma précédente chronique dans cette revue, j'avais analysé la victoire des nationalistes corses lors des législatives de juin 2017 (Fazi, 2017). Alors que les nationalistes n'avaient jamais connu de réussite dans ce type de scrutin, les candidats de la coalition *Per a Corsica*, unissant les deux grandes tendances – autonomiste et indépendantiste –, ont remporté trois sièges sur quatre avec une large avance. Un mouvement historiquement contestataire, dont une partie employait ou soutenait la violence clandestine, était devenu la seule force politique *mainstream* de l'île, capable de séduire des électeurs de tous bords, dans tous les types de territoires.

De ce fait, la victoire de la même coalition lors des élections territoriales de décembre 2017 paraissait prévisible ; dilapider un tel capital politique en six mois relevant de la gageure. Néanmoins, les proportions du succès représentaient un enjeu essentiel : en 2015, les 35,34 % des suffrages exprimés obtenus par les nationalistes leur avaient offert une première victoire, mais ne leur permettaient pas de disposer d'une majorité absolue. Or, considérant les résultats des législatives, les quelque 40 % des voix nécessaires pour franchir ce nouveau pas paraissaient à leur portée, d'autant que leurs principaux *leaders* étaient cette fois-ci candidats.

Ce seuil a été franchi avec facilité dès le premier tour, avec plus de 45 % des voix, et l'avance de *Per a Corsica* a encore augmenté au second tour, avec

un score de 56,49 %. Il s'agit là d'un résultat triplement exceptionnel. D'abord, parce que leur résultat de 2015 est amélioré de plus de vingt points. Ensuite, parce que jamais une liste n'avait remporté une majorité absolue des suffrages exprimés dans ce type d'élection ; le résultat le plus élevé jamais atteint était jusqu'ici de 37,02 %, en 1998. Enfin, parce qu'en considérant toutes les démocraties occidentales, il n'y a guère qu'au Pays basque, au Sud-Tyrol et au Groenland que les partis nationalistes infra-étatiques peuvent parfois recevoir un niveau de soutien supérieur.

Graphique 1. Les élections régionales et territoriales en Corse : 1982-2017¹



Source : élaboration personnelle sur données de la presse régionale et du ministère de l'Intérieur.

S'agissant des élections présidentielles et législatives de 2017, je défendais dans cette revue l'hypothèse d'une nouvelle phase de dénationalisation du système politique corse ; ces élections territoriales en confirment la validité. Toutefois, il ne s'agit pas là du seul aspect à retenir. D'une part, le statut de grand favori des nationalistes a favorisé aussi un net resserrement de l'offre politique et une forte augmentation de l'abstention. D'autre part, la victoire nationaliste ne peut être ignorée du gouvernement, qui propose aujourd'hui la constitutionnalisation du particularisme corse, et l'octroi aux élus corses d'un nouveau pouvoir d'adaptation normative après habilitation du pouvoir central. Enfin, cette proposition est si éloignée des demandes nationalistes qu'elle a immédiatement motivé plusieurs appels à une radicalisation de la stratégie de la coalition au pouvoir territorial.

1. La création de la collectivité territoriale de Corse, en 1991, marque le changement de dénomination du scrutin.

Une offre politique resserrée

Dans une île longtemps restée sous la domination hégémonique de deux grands réseaux d'élus, l'instauration du scrutin proportionnel – corollaire de la régionalisation – a eu des effets remarquables. Lors des premières élections régionales de 1982, 17 listes se sont présentées aux citoyens. Initialement, la multiplication procédait principalement de divisions internes aux partis nationaux, mais ce phénomène s'est raréfié. Il s'est de plus en plus agi d'acteurs s'extrayant du cadre de leur parti national, volontiers présenté comme un carcan ignorant des réalités locales. Ainsi la fragmentation s'est conjuguée à la territorialisation des forces politiques.

Tableau 1. Les listes en présence lors des élections régionales/territoriales en Corse

	1982	1984	1986	1992	1998	1999	2004	2010	2015	2017
<i>Nombre total de listes</i>	17	10	12	13	15	12	19	11	12	7
<i>Listes issues de divisions au sein d'un parti étatique</i>	6	1	4	5	3	4	9	2	1	0

Source : élaboration personnelle sur données de la presse régionale

Le processus de différenciation politique initié en 1982 est tel que l'investiture des partis nationaux semble être devenue un handicap vis-à-vis de l'électorat. En 1998, l'investiture du RPR avait fait l'objet d'un affrontement si acharné que le parti avait préféré s'abstenir ; en 2017, aucune des deux listes de droite n'a requis l'investiture de LR. Seule l'investiture de LREM a généré une opposition saillante entre l'ex-recteur de Corse, Michel Barat, et Jean-Charles Orsucci. Ce dernier, plus jeune et bénéficiant de soutiens plus représentatifs, l'a emporté. Comme lors des législatives, le parti du président Macron a préféré s'appuyer sur quelques élus locaux bien connus, plutôt que de faire le pari d'un profond renouvellement. Les résultats ont été encore plus décevants.

En tout cas, le nombre de listes candidates en 2017 – sept – est de loin le plus faible jamais enregistré lors de ce type de scrutin. Cela révèle la difficulté de s'opposer aux nationalistes après leurs victoires lors des législatives. Le fait le plus marquant a été l'absence de la gauche non communiste, au pouvoir territorial de 2010 à 2015, et longtemps dominante en Haute-Corse. Cette difficulté est confirmée au niveau des têtes de liste. Tant chez LR qu'au FN, les personnalités jugées *a priori* les plus susceptibles de bien figurer – le maire d'Ajaccio d'un côté, et le secrétaire territorial du parti de l'autre – ont préféré ne pas être candidates.

La tâche des nationalistes a été encore facilitée par les conflits internes aux autres forces que l'on peut qualifier de contestataires. À gauche, en dénonçant l'alliance avec le PCF et en accordant un véritable satisfecit aux nationalistes (Mélénchon, 2017), Jean-Luc Mélénchon a généré une lourde polémique. À droite, Christophe Canioni, qui en 2015 avait su ramener le FN à l'Assemblée de Corse, après 23 ans d'absence, a quitté le parti en janvier 2017 en dénonçant son jacobinisme, et créé un parti qualifié d'autonomiste et anti-immigration. Toutefois, il a renoncé à conduire une liste.

Des sept listes présentes au premier tour, seules quatre ont atteint le seuil d'accès au second tour, de 7 % des voix. Deux autres ont atteint le seuil de 5 %, leur permettant d'être intégrées à une autre liste ayant obtenu au moins 7 %, mais cette possibilité n'a pas été utilisée, ni même discutée. Cela étant, l'offre politique du second tour se limitait à la liste des nationalistes, à deux listes de droite aux programmes très voisins, et à une liste LREM que l'on pouvait ici – à l'aune de sa composition – positionner au centre gauche.

Tableau 2. Les résultats des élections territoriales de 2017 en Corse

	1 ^{er} tour			2 nd tour			Sièges
	Électeurs	% inscrits	% exprimés	Électeurs	% inscrits	% exprimés	
G. Simeoni (nationalistes)	54 212	23,14	45,36	67 342	28,74	56,49	41
J.-M. Mondoloni (divers droite)	17 891	7,64	14,97	21 784	9,31	18,30	10
V. Bozzi (divers droite)	15 265	6,52	12,77	14 997	6,4	12,59	6
J.-C. Orsucci (LREM)	13 455	5,74	11,26	15 062	6,43	12,63	6
J. Casamarta (PCF / LFI dissidents)	6 787	2,90	5,68				
P.-F. Benedetti (nationalistes)	7 996	3,41	6,69				
C. Giacomi (FN)	3 917	1,67	3,28				

Source : www.interieur.gouv.fr.

Faute de fusions, le second tour paraissait peu propice aux surprises. Durant la campagne du 1^{er} tour, a été soutenue l'hypothèse d'une alliance entre les deux listes de droite et la liste LREM, afin de contrecarrer la puissance nationaliste. Toutefois, l'avance de la liste menée par Gilles Simeoni l'a rendue caduque. La victoire étant jugée impossible, les intéressés ont repoussé l'idée d'une fusion qui impliquait de difficiles négociations.

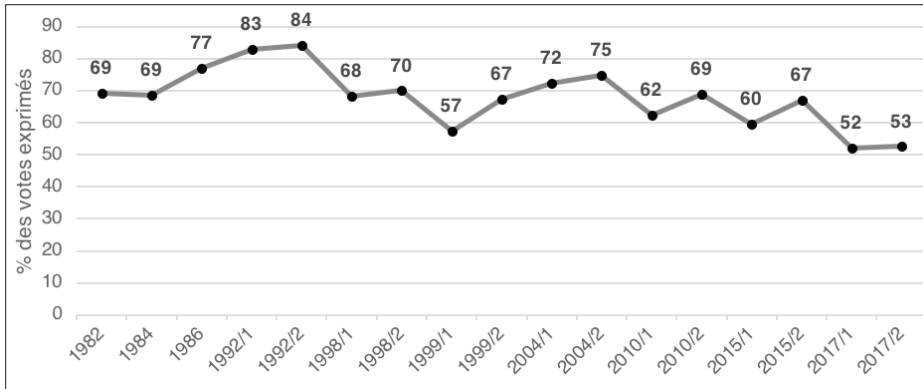
Moins commentée fut la décision de la liste indépendantiste *Core in Fronte* d'écarter une fusion avec *Per a Corsica*. Certes, des difficultés relationnelles peuvent expliquer cette position. *Core in Fronte* est issue en majeure partie d'une scission survenue en 2012 au sein de *Corsica Libera*, membre de la coalition majoritaire. Toutefois, il semble que cette position relève surtout d'un choix stratégique : celui de chercher à dominer le champ de la radicalité, que *Corsica Libera* peut plus difficilement occuper du fait de son exercice du pouvoir. En atteste le programme de *Core in Fronte*, qui prévoyait un référendum d'autodétermination en 2032, mais aussi des mesures sociales et environnementales draconiennes, comme des « prix encadrés pour les produits de première nécessité », ou l'arrêt des « urbanisations périurbaines pour obliger un développement de l'intérieur ».

En définitive, cette offre politique étreinte, d'un point de vue tant quantitatif que qualitatif, semblait à elle seule propre à favoriser la baisse de la participation électorale. Il n'en demeure pas moins que les proportions de cette baisse sont particulièrement marquantes.

Une abstention record

La participation lors des élections régionales ou territoriales en Corse est traditionnellement bien plus élevée – de plus de dix points en moyenne – que lors des scrutins régionaux continentaux. Depuis l'année record de 1992 (84,31 % au second tour), elle tend de façon générale à la baisse tout en restant élevée, notamment lors des seconds tours. Ainsi, avec 52,10 % de participation au premier tour et 52,59 % au second, le scrutin de 2017 constitue une anomalie d'autant plus frappante qu'il s'agissait d'élire les responsables d'une collectivité aux pouvoirs et moyens largement accrus. La nouvelle collectivité de Corse, fusion de la collectivité territoriale de Corse et des deux Conseils départementaux, constitue un pouvoir régional d'une puissance inédite en France métropolitaine.

Graphique 2. La participation lors des élections régionales/territoriales en Corse : 1982-2017



Source : élaboration personnelle.

Il est facile de penser que la tendance générale à la baisse de la participation est corrélée aux dynamiques démographiques à l'œuvre depuis les années 2000. Pour une population d'environ 320 000 habitants, la Corse a connu environ 8 000 arrivées et 4 000 départs en 2013 (Insee, 2017). Or, la mobilité résidentielle, qui implique normalement une connaissance inférieure des enjeux et acteurs locaux, est un facteur négatif pour la participation électorale (Smets, van Ham, 2013). Les néo-arrivants peuvent être d'autant plus déstabilisés dans l'île, du fait d'un système de partis très territorialisé et de la forte personnalisation des rapports politiques. Concernant ce scrutin de 2017, on trouve une corrélation significative et négative (- 0,47) entre la participation électorale et l'accroissement de la population des communes sur les années 2009-2014. Au demeurant, l'augmentation de l'abstention procède de facteurs plus variés.

De même que l'affaiblissement des forces politiques qui dominaient l'île depuis plus d'un siècle, l'augmentation de l'abstention me paraît relever en partie d'un facteur structurel : le délitement des liens traditionnels entre candi-

datés et électeurs. Même si de nombreux maires influent toujours puissamment sur le comportement politique de leurs concitoyens, leur impact global est en net déclin. On peut poser l'hypothèse d'une crise des structures fondamentales du système politique corse, à savoir les familles et les réseaux d'élus locaux, elles-mêmes fondées sur des relations affectives et/ou clientélistes (Lendud, 1988 ; Briquet, 1997). Ce déclin des structures assurant classiquement le contrôle de l'électorat favorise les *outsiders*, mais elle a aussi un effet puissant sur l'abstention.

Par-delà les mauvaises conditions climatiques, d'autres facteurs généraux de cette abstention sont conjoncturels et interreliés. D'abord, généralement la participation est corrélée à l'intensité de la compétition (Smets, van Ham, 2013), et le statut de favori des nationalistes a certainement incité plusieurs acteurs politiques à ne pas se présenter, ainsi que de nombreux électeurs à ne pas se rendre aux urnes. Ensuite, ces renoncements se sont traduits par une offre politique amoindrie, d'un point de vue tant quantitatif que qualitatif, ce qui était tout aussi propre à favoriser l'abstention. Enfin, ce même statut de favori, conjugué au contexte catalan, a incité les autres listes à concentrer leur message sur les risques politiques que le nationalisme ferait courir à la Corse. Les questionnements économiques, sociaux et environnementaux ont occupé une place marginale dans une campagne souvent jugée morne, ce qui a pu aussi décevoir de nombreux électeurs.

Au reste, les adversaires des nationalistes ont tenté de relativiser leur victoire du fait de ces niveaux inédits de l'abstention. Néanmoins, l'argument n'est pas entièrement recevable. En premier lieu, même si l'on retenait le pourcentage des électeurs inscrits, le résultat de 28,74 % obtenu par les nationalistes demeurerait très élevé, supérieur d'au moins 3,7 points à ceux de tous les anciens vainqueurs. Alors que le scrutin uninominal est plus propice à l'obtention de hauts pourcentages, ce résultat est similaire à celui obtenu par Donald Trump lors des présidentielles américaines de 2016 (28,30 %), et très supérieur à celui obtenu par les candidats LREM lors des législatives de 2017 (16,55 %).

En deuxième lieu, cette abstention relève d'abord des faiblesses des opposants au nationalisme. La gauche radicale a réalisé un score similaire à celui de 2015, mais a rassemblé environ trois fois moins de suffrages que Jean-Luc Mélenchon lors de la présidentielle. Pour le FN local, la situation est dramatique. Malgré les événements d'Ajaccio en décembre 2015 et de Sisco en août 2016, interprétés comme révélateurs de tensions communautaires et d'hostilité envers les musulmans (Fourquet, 2017), le FN a perdu près des trois quarts de ses voix de décembre 2015, passant de 10,58 à 3,28 % des suffrages exprimés. Par rapport au premier tour de la présidentielle, la liste FN obtient quasiment onze fois moins de suffrages.

S'il est facile de penser que cette déperdition n'a pu bénéficier qu'aux nationalistes, rien ne démontre que cela concerne un nombre significatif d'électeurs. Sur les 360 communes de l'île, il n'existe aucune corrélation entre les résultats des nationalistes en 2017 et ceux du FN en 2015, ou ceux de Marine Le Pen en 2017. Si on considère la progression nationaliste entre 2015 et 2017, celle-ci est significativement corrélée au vote FN de 2015, mais l'impact est négatif. Ceci

étant, la déroute du FN semble bien due à la dissidence de la tête de liste de 2015, ainsi qu'aux faiblesses des structures régionales du parti.

Concernant les trois listes non nationalistes présentes au second tour, il est malaisé de présumer de l'origine des voix de la liste LREM, conduite par Jean-Charles Orsucci, ex-militant socialiste déjà tête de liste en 2015, mais souvent accusé d'avoir alors fait perdre la gauche. D'ailleurs, la progression nationaliste est très significativement et positivement corrélée au vote en faveur du radical de gauche Paul Giacobbi en 2015. En revanche, le renouvellement des têtes de liste à droite ne s'est pas traduit par une remobilisation. Nonobstant une légère augmentation en pourcentage des suffrages exprimés, le nombre de voix des listes de droite est en baisse sensible en 2017 (- 9,14 % au second tour). Au reste, dans les plus grandes communes, le plus efficace vecteur de progression nationaliste en 2017 est le vote en faveur de Nicolas Sarkozy lors du second tour de la présidentielle de 2012.

En troisième et dernier lieu, considérant tant l'augmentation du nombre de voix recueillies par les nationalistes (+ 27,44 % au second tour) que les corrélations faibles, voire inexistantes, entre le score nationaliste et le taux de participation (aux deux tours), il est clair que les nationalistes n'ont pas seulement profité des faiblesses de leurs opposants.

La difficile lecture du vote nationaliste

Malgré la progression enregistrée depuis 2007, rien ne semblait prédisposer le nationalisme corse à passer, en deux ans, du statut de force d'opposition à celui de force quasi hégémonique. Cela pose la question des causes de ce bouleversement.

D'aucuns y voient essentiellement une variante régionale dudit « démagisme » qui aurait caractérisé le comportement des électeurs français en 2017 (Fourquet, 2017 ; Mélenchon, 2017). Toutefois, même si la déception vis-à-vis des anciennes majorités est évidente, cette interprétation me paraît insuffisante. D'abord, le « démagisme » bénéficierait ici à un mouvement déjà au pouvoir, et qui se présente aux élections depuis 1982 avec un programme substantiellement identique. En outre, même s'il s'agit de « démagisme », il resterait à savoir pourquoi les nationalistes en furent les uniques bénéficiaires.

Plus intéressante semble l'hypothèse du délitement des liens traditionnels entre acteurs politiques et électeurs corses. Au demeurant, profiter de ce délitement implique de conquérir une partie des électeurs désenchantés, ce que les nationalistes ont été seuls à pouvoir faire. Aussi faut-il présenter ici leurs principaux atouts :

1. La cessation des actions violentes, annoncée en 2014, a permis la réunion des deux grandes sensibilités – autonomiste et indépendantiste –, et elle leur a permis de convaincre de nombreux citoyens qui excluait jusque-là de voter nationaliste.
2. Selon le baromètre réalisé depuis 2012 par le mensuel *Paroles de Corse*, leur leader Gilles Simeoni est de très loin la personnalité politique la plus populaire en Corse.

3. Ils s'appuient sur un potentiel humain unique en Corse, pouvant mobiliser des milliers de militants et sympathisants, qui dominent de surcroît les principaux réseaux sociaux.

4. Leurs propositions – telles que l'autonomie – sont au centre de l'agenda politique et du débat public, et cela procède notamment de l'incapacité des autres acteurs à imposer un autre agenda.

5. Ils ont su profiter du calendrier politique. Étant très récemment arrivés au pouvoir, ils ont pu montrer un style plus dynamique, une rassurante modération et une réelle capacité d'apaisement des tensions sociales, mais ne peuvent pas encore être jugés sur leur politique.

6. Ils parviennent à s'attacher le vote d'électeurs de tous horizons. Leur progression entre les deux tours des législatives de 2017 est toujours significativement et positivement corrélée aux résultats des principaux candidats – de droite ou de gauche – éliminés au premier tour.

Faute de données récentes, il est difficile de dresser le profil type de l'électeur nationaliste. En 2010, celui-ci était principalement masculin, jeune, et ressortissant aux catégories populaires ou aux professions intermédiaires (Ifop, 2010). Toutefois, même si l'analyse écologique ne fournit pas d'enseignements très clairs, le vote nationaliste a connu une telle croissance qu'il est facile de croire en sa diversification. Nonobstant les revirements opportunistes, ces élections semblent confirmer la capacité des nationalistes à séduire des électeurs issus de tous les camps.

Si on s'attache à la taille de la commune, les nationalistes ont comblé leur handicap dans les petites communes, où le contrôle politique du maire est théoriquement plus facile à exercer, du fait de sa proximité plus forte avec les électeurs. En 1992, lors de leur premier grand succès électoral, ils accusaient un déficit sensible dans les communes de moins de 500 inscrits. En 2017, ils réalisent leurs meilleurs résultats dans ces mêmes communes, et particulièrement dans les 41 qui comptent entre 300 et 499 inscrits, où ils rassemblent 62,61 % des voix.

Tableau 3. Le vote nationaliste (% des suffrages exprimés) selon la taille de la commune (1992-2015-2017)

	1992	2015	2017
Toutes les communes	24,83	35,34	56,49
1-99 inscrits	17,98	33,67	55,69
1-499 ins.	21,85	34,39	59,76
500-999 ins.	25,95	36,92	59,51
1 000-2999 ins.	23,96	33,30	52,25
3 000-35 458 ins.	28,09	37,08	56,94

Source : presse régionale et ministère de l'Intérieur.

Si on cherche à établir un profil-type de la commune philonationaliste, le changement enregistré en deux ans est tel que l'analyse doit porter tant sur le pourcentage de suffrages exprimés en 2017 que sur la progression enregistrée depuis 2015². Afin de pouvoir disposer d'indicateurs plus nombreux et fiables, j'ai considéré non seulement les 360 communes corses, mais aussi les 60 qui comptaient le plus grand nombre d'inscrits. On obtient ainsi des résultats très différents selon les quatre perspectives retenues.

Tableau 4. Les facteurs statistiques positifs des résultats nationalistes en 2017³

% de votes nationalistes (360 communes)	% de votes nationalistes (60 communes principales)	Progression natio. 2015-2017 (360 communes)	Progression natio. 2015-2017 (60 communes principales)
- absence de façade littorale	- abstention	- vote Giacobbi 2015	- vote Sarkozy 2012
- vote nationaliste 2015	- vote nationaliste 2015	- vote Macron 2017	- vote Giacobbi 2015
- % des moins de 65 ans	- % des propriétaires de leur	- % des non-salariés	- abstention
- % des moins de 25 ans	résidence principale	- % de la sphère	- % de la sphère
- % de résidences secondaires	économique présenteielle	économique présenteielle	économique présenteielle
- vote Hollande 2012	- % des titulaires du bac ou	- % des moins de 65 ans	- % des propriétaires de leur
- vote Macron 2017	d'un diplôme supérieur	- absence de façade littorale	résidence principale
- abstention		- vote Sarkozy 2012	- variation annuelle de la
		- % des diplômés du supérieur	population due au solde des entrées-sorties
		- % des inactifs	- % des salariés

Sur les 34 facteurs sociaux, économiques ou démographiques testés, bien peu ont un effet probant. Il est d'ailleurs très difficile d'obtenir un coefficient de détermination satisfaisant sans adjoindre des variables politiques. On remarque aussi la variabilité des facteurs positifs, qui semble confirmer la dimension attrape-tout de la liste nationaliste victorieuse.

Établir un profil social type de commune apparaît ainsi difficile. Le vote nationaliste en 2017 semble favorisé 1/ par une population plutôt jeune, diplômée et propriétaire, 2/ par l'importance de la sphère présenteielle de l'économie, et 3/ par l'absence de façade littorale. Toutefois, l'adjonction des facteurs politiques peut bouleverser les effets, comme le montrent les deux modèles ci-dessous.

2. J'utilise le taux d'évolution du pourcentage des votes exprimés en faveur des nationalistes lors des seconds tours, entre 2015 et 2017. Concernant les votes antérieurs, je retiens aussi le pourcentage des suffrages exprimés.

3. Bien sûr, ces facteurs n'ont pas toujours le même effet. Sans parler d'un classement, les facteurs dont l'effet est le plus important et régulier sont cités les premiers.

Tableau 5. Les facteurs du résultat nationaliste dans les 360 communes corses (2nd tour 2017)⁴

	% des suffrages exprimés	% de progression/ exprimés
Constante	35,119 (5,700)	197,296 (2,044)
Vote nationaliste territoriales 2015	0,686 (13,912)	-
Vote Giacobbi territoriales 2015	-	3,977 (6,907)
Vote Macron présidentielles 2017	0,0370 (0,558)	2,378 (2,709)
Vote Hollande présidentielles 2012	0,156 (2,761)	-1,473 (-1,733)
Participation électorale territoriales 2017	-0,204 (-2,673)	-1,701 (-1,692)
Évol. annuelle moy. du solde entrées/sorties 2009-2014	0,422 (1,199)	-1,055 (-0,227)
Part des plus de 65 ans dans la population 2014	-0,231 (-3,014)	-2,227 (-2,205)
Part des rés. secondaires dans le total des logements 2014	0,204 (3,912)	0,513 (0,735)
Part de la sphère productive dans l'emploi total 2014	-0,023 (-0,630)	-1,373 (-2,453)
Absence de façade littorale	-3,898 (-2,004)	-49,142 (-1,918)
Erreur type r2 modifié	14,78 0,40	194,10 0,21

Source : élaboration personnelle sur données Insee et ministère de l'Intérieur.

On remarque bien que l'hypothèse de la porosité entre le vote Le Pen et le vote nationaliste corse est infirmée. Lorsqu'on considère les quatre derniers finalistes d'élections présidentielles, seul le vote en faveur de M. Hollande est significativement et positivement corrélé au vote nationaliste lors du second tour de 2017. Quant à la progression nationaliste, elle est corrélée au vote en faveur de M. Macron en 2017 pour l'ensemble des communes, et au vote en faveur de M. Sarkozy en 2012 pour les plus importantes. Enfin, il est clair qu'une partie de l'électorat de l'ancien président radical de gauche Paul Giacobbi s'est tournée vers les nationalistes en 2017. De façon générale, ces derniers ont ainsi pour rude tâche de fidéliser un nouvel électorat aux aspirations variées et certainement différentes de celles de leurs sympathisants les plus convaincus. Cette tâche sera d'autant plus difficile dans un contexte de raidissement de leurs relations avec l'État.

4. Le t statistique est entre parenthèses.

CONCLUSION

Lors de cet automne 2017, il n'est guère de média français qui n'ait tenté d'établir un parallèle entre la Corse et la Catalogne. Pourtant, le *leader* indépendantiste Jean-Guy Talamoni lui-même a écarté la perspective de l'indépendance pour les dix ans à venir, au nom de son alliance avec les autonomistes, mais aussi en invoquant une indispensable phase préalable de croissance économique⁵.

Bien des choses séparent la Corse de la Catalogne (économie, institutions, etc.), mais la différence majeure se situe au niveau des préférences des citoyens. En Catalogne, lors des deux derniers scrutins régionaux, plus de 47 % des électeurs ont voté pour un parti indépendantiste. En Corse, lors du 1^{er} tour des élections territoriales de 2015, les listes indépendantistes rassemblaient 10,3 % des voix. Cela étant, l'indépendance de la Corse est loin d'être à l'agenda. En revanche, l'obtention d'un statut d'autonomie était au cœur du programme des nationalistes, qui ont voulu pousser le gouvernement à inclure cette mesure dans son projet de révision constitutionnelle.

Dans son discours de Bastia, le 7 février 2018, le président Macron a rejeté la majorité des principales demandes nationalistes : l'amnistie des militants emprisonnés ou en fuite, la co-officialité de la langue corse, et un statut de résident conditionnant l'accès à la propriété à ceux qui résident à titre principal sur l'île depuis un certain nombre d'années. Néanmoins, il s'est dit favorable à la constitutionnalisation d'une mention spécifique à la Corse, afin de « reconnaître son identité et de l'ancrer dans la République », sans en préciser les implications.

Le 8 mars 2018, l'Assemblée de Corse a voté par 48 voix sur 63 en faveur d'une habilitation permanente à fixer les règles dans le domaine de la loi. La délibération a été adoptée par la majorité nationaliste et le groupe LREM, avec des nuances relatives au champ de compétences concerné. En réponse, le gouvernement a adopté un dispositif où l'Assemblée de Corse peut demander, sur le fondement de ses spécificités géographiques, économiques ou sociales, à être habilitée par le Parlement ou le gouvernement à adapter des mesures législatives ou réglementaires. Un tel dispositif peut être utilisé dans l'outre-mer depuis 2007, avec des résultats très décevants.

Certes, le président Macron n'a pas les moyens de réviser seul la Constitution. D'abord, les deux chambres du Parlement doivent voter le projet de loi constitutionnelle dans les mêmes termes, et la majorité sénatoriale de droite se veut plus protectrice encore des principes unitaires. Ensuite, le Parlement réuni en Congrès doit voter la révision à la majorité des 3/5, et LREM est loin de disposer d'une telle majorité.

Au demeurant, les résultats électoraux des nationalistes posent de lourdes questions politiques. Les ignorer serait de nature à stimuler les comportements protestataires, et à favoriser une distanciation entre une grande partie des

5. Cf. Achilli J.-F., « Catalogne : la question de l'indépendance de la Corse "se posera dans dix ans", selon Jean-Guy Talamoni », *Franceinfo*, 10 octobre 2017.

Corses et la République. Or, les nationalistes sont déçus par le texte du gouvernement, et les appels à la radicalisation se sont multipliés dans le camp de la majorité territoriale. Elles ont d'autant plus de chances d'être entendues que l'autre organisation nationaliste significative, *Core in Fronte*, est en nette progression⁶ et cherche à dominer le champ de la radicalité.

Ainsi, les élections territoriales de décembre 2017 ont conditionné le retour de la Corse dans l'agenda politique national, et les liens entre la Corse et la République se trouvent dans une phase de redéfinition. Cette situation est délicate à gérer pour le gouvernement, d'autant que beaucoup de Français sont hostiles aux revendications particularistes, et que certains soutiennent l'indépendance de la Corse⁷. Pour les nationalistes au pouvoir, la situation est encore plus compliquée. D'un côté, ils doivent faire fonctionner la nouvelle collectivité de Corse et apporter de rapides réponses face à des risques économiques, sociaux et environnementaux de plus en plus lourds, ce qui commande une collaboration étroite avec l'État. D'un autre côté, sauf à se couper de leur base, ils doivent continuer à défendre des demandes que le gouvernement rejette catégoriquement, ce qui implique une confrontation avec l'État. Le gouvernement pourrait d'ailleurs chercher à accentuer ces contradictions, voire à inciter les nationalistes à dissoudre l'union qui leur a permis d'accéder au pouvoir. Cependant, une telle issue renverrait la principale organisation indépendantiste dans le camp de la contestation, et accroîtrait probablement les risques pour la stabilité politique dans l'île.

6. Entre 2015 et 2017, elle est passée de 2,58 % à 6,69 % des voix. La liste de maires qu'elle a déposée pour l'élection à la chambre des territoires, organe consultatif de la collectivité de Corse, a obtenu 64 voix sur 312 exprimées.

7. 26 % selon la plus récente enquête (ELABE 2018).

RÉFÉRENCES/REFERENCES

- Alonso S. (2012), *Challenging the State: Devolution and the Battle for Partisan Credibility. A Comparison of Belgium, Italy, Spain, and the United Kingdom*, Oxford, OUP.
- Briquet J.-L. (1997), *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin.
- ELABE (2018), *Les Français et la situation politique en Corse*, sondage pour BFMTV, 7 février 2018, <https://elabe.fr/wp-content/uploads/2018/02/les-francais-et-la-situation-politique-en-corse.pdf>.
- Fazi A. (2017), « Les élections présidentielles et législatives de 2017 : une nouvelle phase de dénationalisation du politique en Corse ? », *Pôle Sud*, n° 47, pp. 163-178.
- Fourquet J. (2017), *La nouvelle question corse. Nationalisme, clanisme, immigration*, La Tour d'Aigues, L'Aube.
- Ifop (2010), *Analyse de l'électorat nationaliste corse au lendemain des élections territoriales de mars 2010*, http://www.ifop.com/media/pressdocument/237-1-document_file.pdf.
- Insee (2017), « La croissance de la population portée par l'excédent migratoire », *Insee Analyses Corse*, n° 11.
- Jolly S. K. (2015), *The European Union and the Rise of Regionalist Parties*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Lenclud G. (1988), « Des idées et des hommes : patronage électoral et culture politique en Corse », *Revue française de science politique*, vol. 38, n° 5, pp. 770-782.
- Mazzoleni O., Mueller S. (eds.) (2016), *Regionalist Parties in Western Europe. Dimensions of Success*, Londres & New York, Routledge.
- Mélenchon J.-L. (2017), « Le dégagisme corse sait où il va », *L'ère du peuple. Le blog de Jean-Luc Mélenchon*, 4 décembre, <https://melenchon.fr/2017/12/04/degagisme-corse-sait-va/>.
- Smets K., van Ham C. (2013), "The embarrassment of riches? A meta-analysis of individual-level research on voter turnout", *Electoral Studies*, vol. 32, pp. 344-359.